

# MASTER DROIT

Parcours : Métiers de l'administration



**DIPLÔME  
CONFÉRANT  
GRADE DE MASTER  
CONTRÔLÉ  
PAR L'ÉTAT**

**Faculté des Sciences Économiques Sociales et Juridiques (FSESJ)**

[www.campus-fonderie.uha.fr](http://www.campus-fonderie.uha.fr)

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Le parcours Métiers de l'administration ouvert dès le Master 1, poursuit l'objectif de former les étudiants aux métiers de l'administration quelles que soient les conditions qui permettent d'y accéder (concours catégorie A ou le contrat)

Ce Master s'adresse aux étudiants des filières Droit, Sciences politiques, AES et Histoire.

Il a également pour objectif de les former à intégrer les services de l'administration du XXIème siècle et en maîtriser les enjeux et la culture.

Ce parcours prend en considération l'impact de la modernisation de l'administration publique sur les métiers, et envisage les nouveaux enjeux tels que la transition énergétique, l'écologie, la transformation numérique et la création du service public de la donnée.

Il forme également aux métiers de la commande publique, de l'urbanisme et de la sécurité publique pour répondre à l'ensemble des emplois publics offerts (attaché d'administration centrale, territoriale, hospitalière; directeur de police municipale, d'établissement pénitentiaire; officier de gendarmerie; inspecteur des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, du travail, etc.).

Les étudiants qui souhaitent accéder au Barreau seront préparés à cette échéance à la fois par l'acquisition de compétences en droit public, et par l'acquisition de compétences répondant aux attentes des cabinets d'avocats.



## CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier de candidature via le site [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr) (pour une admission en M1)  
Et via le site [e-candidat](http://e-candidat) (en M2).

Pour les candidat.es non titulaires d'un diplôme conférant le grade de licence, en reprise d'études ou étranger.es voir les conditions sur notre site : [www.campus-fonderie.fr](http://www.campus-fonderie.fr)

## LA MÉTHODE

En 1ère année, les cours, les travaux dirigés sont dispensés de manière à permettre une spécialisation progressive.

La 2ème année suit le rythme de l'alternance, les cours ont lieu une semaine sur deux.

En effet, la présence à l'Université a lieu toutes les deux semaines entre septembre et avril ; l'autre semaine, l'apprenti est en collectivité publique ou en cabinet d'avocat. À partir du mois d'avril, il est exclusivement au sein de la structure d'accueil jusqu'à la fin septembre.

## ORGANISATION DES ÉTUDES

En 1<sup>ère</sup> année, le parcours Métiers de l'administration forme plus spécifiquement à l'acquisition de compétences précises pour pourvoir aux emplois proposés dans le secteur public.

Les principes directeurs du droit public, valant pré-requis pour l'accès au Master Métiers de l'administration, sont acquis dès la Licence dans le cadre des enseignements de droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques et droit fiscal, et libertés fondamentales.

L'étudiant devra acquérir des connaissances et compétences de spécialisation en droit public dans le cadre de matières fondamentales (droit des collectivités territoriales, droit de l'urbanisme, droit européen de la concurrence, contentieux administratif, droit public des affaires, gouvernance locale), et d'ossature (droit constitutionnel approfondi, grands enjeux du monde contemporain).

Par le choix des matières optionnelles, l'étudiant pourra ouvrir ou spécialiser davantage son profil soit en visant les concours, soit en identifiant un besoin spécifique d'une administration.

La 2<sup>ème</sup> année est ouverte à l'alternance pour les étudiants qui le souhaite et notamment ceux qui envisagent d'intégrer l'administration. Outre la réussite de la première année de Master, cela suppose que l'étudiant dispose d'une structure d'accueil pour l'accueillir en apprentissage ou par le biais d'un contrat de professionnalisation.

Le parcours Métiers de l'administration est adossé aux travaux de recherches menés par le CERDACC.

Dès lors le doctorat est l'une des voies de professionnalisation qui peut être envisagée à l'issue du Master, notamment par les étudiants ayant choisi l'option prévention et gestion des risques.

Cet adossement prend la forme d'une option de spécialisation progressive qui peut être suivie dès le Master 1 par les étudiants. Cette option, particulièrement appréciée dans les services administratifs, a notamment pour objectif de préparer les étudiants à l'évaluation, à la prévention des risques et aux dispositifs de gestion de crise. Elle donne accès à des exercices professionnalisant spécifiques (gestion de projet interdisciplinaire, simulation de procédure, exercice de gestion de crise).

*L'initiation à la recherche universitaire est assurée par la rédaction de différents rapports.*

## DÉBOUCHÉS ET METIERS

Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

- Juriste dans une collectivité publique
- Attaché d'administration centrale, territoriale, hospitalière;
- Directeur de police municipale, d'établissement pénitentiaire;

- Inspecteur des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, du travail, etc.)
- Avocat en droit public
- Enseignant-chercheur
- ...



**Service d'Information et d'Orientation (SIO)**

Maison de l'Etudiant, 1 rue Alfred Werner  
68 093 Mulhouse Cedex

Tél : 03 89 33 64 40

Courriel : [sio@uha.fr](mailto:sio@uha.fr)

Site : [www.sio.uha.fr](http://www.sio.uha.fr)

**Faculté des Sciences Économiques, Sociales et  
Juridiques**

Campus Fonderie

16 rue de la Fonderie

68093 Mulhouse Cedex

Site internet : [www.campus-fonderie.uha.fr](http://www.campus-fonderie.uha.fr)

**Responsable de la formation :**

*Karine FAVRO*-Professeure des Universités de droit  
public

Courriel : [karine.favro@uha.fr](mailto:karine.favro@uha.fr)

**Secrétariat :** Odile KPODEME

Courriel : [odile.kpodeme@uha.fr](mailto:odile.kpodeme@uha.fr)

Tél : 03 89 56 82 26

